

Direction : Direction Financière

Service Gestionnaire

REF : GEST2008003

Signataire : MM

OBJET :Concession de logement de fonction aux directeurs - instituteurs, pour l'année scolaire 2008/2009

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'état dressant la liste au 1^{er} septembre 2008 du personnel enseignant logé à titre gratuit dans les établissements scolaires communaux ou logements de l'OPHLM,

Considérant qu'il y a lieu de concéder un logement de fonction aux directeurs – instituteurs concernés,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

ARTICLE UNIQUE : Est décidée la mise à disposition d'un logement de fonction aux directeurs/instituteurs dont les noms figurent sur l'état annexe à la présente délibération pour l'année scolaire 2008 – 2009 (du 1^{er} septembre 2008 au 31 août 2009).

Les prestations accessoires au logement (Eau – Gaz – Electricité – Chauffage) restent à la charge des bénéficiaires suivant les barèmes de l'arrêté préfectoral du 19 août 1953, et de la circulaire n° VI 6934 du 23 janvier 1969 de Monsieur le Ministre de l'Education en application du Décret 62-1477 du 27 novembre 1962 pour des compteurs collectifs. Pour les compteurs individuels et charges des logements, les sommes sont recouvertes auprès des bénéficiaires.

Le Maire